

Je veux en venir à ceci: y a-t-il eu une entente, officielle ou non, avec le général MacArthur concernant ce dumping?

L'hon. M. PEARSON: Non.

M. FRASER: Parce que nous en avons eu en très grande quantité et j'ai reçu des protestations de ma circonscription. En fait, nous avons une usine qui a dû renvoyer environ soixante employés à cause des produits japonais qui entrent au pays.

L'hon. M. PEARSON: Je n'ai fait que rapporter la déclaration du général MacArthur. Vous venez de lire un paragraphe de sa déclaration et vous avez ajouté les mots: "J'espère qu'il ne se trompe pas". J'ai moi-même été un peu sceptique à ce sujet dans le temps. Mais nous espérons tous qu'il ne s'est pas trompé. J'ai été un peu embarrassé, peu après mon retour, quand je me suis rendu compte qu'un lot de chemises provenant du Japon était apparu sur nos marchés. J'espère qu'on n'a soupçonné aucun rapport entre mon retour du Japon et l'arrivée de ces chemises. Tout de même elles sont arrivées au mauvais moment.

Le PRÉSIDENT: Cela a énormément amélioré la situation au Canada à cause du prix élevé qu'il faut payer ici pour les chemises.

M. FRASER: La douane sur ces chemises a été acquittée à raison de 4c. la livre seulement et non pas tant la chemise.

M. COLDWELL: Nous nous éloignons des affaires extérieures.

L'hon. M. PEARSON: Je désirerais répondre à ce point particulier, maintenant qu'il a été soulevé.

Je ferai remarquer que lorsque nous avons reçu ces plaintes, c'était peu de jours après mon retour du Japon, nous avons envoyé un câblogramme à notre légation de Tokyo et avons signalé la chose à notre représentant. Je lui ai rappelé ma conversation avec le général MacArthur et je lui ai dit que j'espérais qu'il rappellerait notre entretien au général, ce qu'il a fait.

M. FRASER: Avez-vous obtenu une réponse à ce sujet?

L'hon. M. PEARSON: Oui. Les autorités occupantes de Tokyo regrettaient l'incident et elles ont dit qu'elles prendraient les mesures nécessaires. Naturellement, des mesures ont été prises à cette fin. Cette déclaration qui m'avait été faite à Tokyo était conforme à la ligne de conduite des autorités occupantes, c'est-à-dire voir à ce que cela ne se renouvelle pas. Je ne sais pas s'il y a eu d'autres cas semblables de dumping depuis que nous avons reçu ce message.

M. FRASER: Ah! oui, certainement!

M. CÔTÉ: Puis-je vous interrompre ici? Notre réputation internationale sera compromise par des restrictions comme celles que propose mon honorable ami de Peterborough et pour des raisons évidentes. Il devrait être le dernier à proposer des choses semblables. Je me rappelle l'avoir entendu dire plusieurs fois, lors de la dernière session, que nous ne fabriquons pas de clous ici au pays et que nous devrions en importer de partout où cela est possible.

M. FRASER: Je n'ai jamais dit ça, jamais.

Le PRÉSIDENT: A l'ordre.

M. CÔTÉ: Lorsqu'il s'agit d'importer un peu d'acier d'Allemagne ou de Belgique, comme je crois que nous le faisons maintenant, pour remédier à la situation, parce que nous n'en produisons pas assez pour nos propres besoins...

M. Fraser: Ah! non.